



Rennes, le 25 mars 2015

Madame, Monsieur,

Le droit intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne (travail, logement, consommation, vie familiale). Or de trop nombreuses personnes méconnaissent ou manquent d'information sur ces règles de droit, ce qui freine l'exercice de leur citoyenneté. Ce constat est d'autant plus vrai pour les jeunes, qui acquièrent progressivement leur autonomie et voient leur situation personnelle évoluer significativement (départ ou non de chez les parents, début d'études ou de vie professionnelle...).

C'est pourquoi la Ville de Rennes, le CRIJ Bretagne et le Conseil Départemental d'accès au droit d'Ille-et-Vilaine (CDAD 35), soutenus par de nombreux partenaires, ont fait le choix de créer le D-CODE, Point d'accès au droit des jeunes.

Ce lieu d'information, d'écoute et d'orientation est animé par un professionnel et ouvert à tous les jeunes confrontés à des problématiques liées au droit. Les jeunes peuvent y trouver une information sur le droit en matière de travail, logement, consommation, famille, lutte contre les violences et les discriminations, étrangers, etc

Accueil et écoute anonymes et gratuits sont assurés par le professionnel du D-Code quels que soient les demandes et les besoins des jeunes sur les temps de permanence.

En fonction de leurs demandes, les jeunes bénéficient d'un accueil individualisé et, le cas échéant, sont orientés vers les services ou professionnels compétents chargés de mettre en œuvre ces droits (juriste, association spécialisée, défenseur des droits, conciliateur de justice, médiateur, avocat, notaire ou huissier).

**Horaires des permanences (sans rendez-vous) :**  
**Du mardi au vendredi de 14h à 18h**  
**Le 4-bis, Cours des alliés à Rennes / 02.99.31.85.00**

L'animateur de l'accès au droit peut recevoir des professionnels, avec ou sans groupes de jeunes, sur des temps spécifiques pour présenter le D-CODE. Il peut aussi se déplacer pour travailler avec les professionnels (enseignants, animateurs, conseillers en insertion) sur des actions de sensibilisation au droit et à la citoyenneté.

**Vous trouverez ci-joint une affiche du D-Code, ainsi que la plaquette de présentation.**  
**Nous vous invitons à nous demander ces supports de communication à nouveau, en cas de besoin.**

Restant à votre disposition pour tout renseignement, veuillez accepter l'expression de nos sincères salutations.

Hind SAOUD  
Conseillère municipale délégué à  
la médiation et à la prévention de  
la délinquance  
Ville de Rennes

Elie GUEGUEN  
Président du CRIJ Bretagne

Dominique COUTURIER  
Président du TGI de Rennes et du  
CDAD 35